

## **Conseil d'administration**

### **Samedi 07 novembre 2020**

### **9h - 12h30 visioconférence**

Sous la présidence de Michaël BOUTINES,

Sont présents : ARCAS Fabrice, ASTRE Christelle, BENNET David, BESNIER Sylvie, BOUYSSONNIE Yannick, BROUSSES Thierry, MERCADIER Nadine, CASTELLI Florence (à partir de 10h20), CLOT Jean Pierre, CROS Philippe, DAGADA Serge, DIEZ Fabienne, DUBEDOUT Jean Philippe, ESCAFRE BELLEGARDE Céline, ESCOURROU Alain, GARNIER Adrien, GLEIZES CERVERA Sophie, HUC Michel, MOUNIER Jean Pierre, MYARO Nodjialem, RABOT Pascal, SCHLEGEL Corinne, SOLASSOL Damien, SOULES Myriam, TERZULLI Thomas, TUXAGUES Christian, UHMANN Sylvie.

Excusés : BOUDIAF Mohamed, BOULHIMSSE Jamila, BUNEL Laurent,  
Invités : DECLERCQ Thomas, BOULESTEIX Sandrine, TEYSSIER Patrick

Ordre du jour :

- Validation du PV CA
- Validation du PV de l'Assemblée Générale électorale de la Ligue
- Désignation du représentant à l'Assemblée Générale électorale de la FFHB
- Convention :
  - Mise à disposition (MAD)
  - Gestion mutualisée avec les clubs professionnels
  - Modalités transitoires avec les comités départementaux
- Fonds de relance : actualités et évolutions
- Crise sanitaire – ajustements :
  - Sportif : compétitions, CMCD, arbitrage
  - Financier
  - Formation
  - Sortie de confinement
- Politiques publiques : préparer l'après

Avant d'ouvrir la séance, Michaël BOUTINES, en l'absence de L. Bunel et F. Castelli, professionnels de santé, souligne leur engagement face à cette reprise de crise sanitaire et de manière générale à tous les personnels, licenciés et amoureux du handball engagés.

Ouverture de la séance à 9h05.

### 1. Validation du PV CA du 26 Septembre 2020

PV validé à l'unanimité

### 2. Validation du PV d'AG élective (annexe 1)

PV validé à l'unanimité

### 3. Désignation représentant AG FFHB élective du 28 novembre 20

Avant la présentation de sa candidature, M. BOUTINES rappelle le dispositif proposé aux trois candidats à la présidence. Trois temps de visioconférence ont été acceptés permettant aux membres du conseil d'administration et des présidents de comités de prendre un temps d'échange collectif. Ensuite, une consultation interne au conseil d'administration sera organisée pour faire un choix collectif de vote.

Cette méthode reste particulière et non obligatoire. Certains administrateurs et également présidents de comités auront des approches similaires.

Suite aux propositions de S. UHMANN et JP. MOUNIER, le Président de la ligue s'engage à essayer d'élaborer une proposition comparative des programmes et à présenter sa lecture personnelle.

Candidature de M. BOUTINES, Président de la Ligue, validée à l'unanimité.

### 4. Convention

Pour le fonctionnement de la Ligue, certains partenariats et conventions sont signés sous réserve de la validation du conseil d'administration.

#### ○ Mise à Disposition (MAD)

#### **Groupement d'Employeurs Occitanie de Handball (GEOCC) :**

**Pauline PRIVAT – gestion budgétaire**

Volume horaire : mi-temps

Montant : 20 711,25 €

Saison 2020-21

Il s'agit d'une nouvelle convention suite au dernier recrutement du GE pour sa structuration. Les compétences de P. PRIVAT permettent de répondre au besoin de la ligue sur le service finance pour un accompagnement et un pilotage du budget.

**M.Boutines et S. Uhmman, membres du bureau du GEOCC, ne participent pas au vote.**

**MAD validée à l'unanimité.**

### **Comité Département 65 :**

**Alexandre TORRUELLA – responsable pédagogique TFP IV Éducateur de Handball**

Volume horaire : mi-temps

Année civile 2021

Montant : 12 111,75 €

Il s'agit d'une reconduction de convention. La précédente se termine au 31 décembre 2020. Le décalage de la première promotion du diplôme d'éducateur de handball et le lancement de la nouvelle promotion qui est un succès, permettra à la ligue de poursuivre sa collaboration.

*MAD validée à l'unanimité.*

### **Bouillargues Nîmes Métropole :**

**Delphine CENDRE – Pôle Espoir Féminin intervenante site de Nîmes**

Volume horaire : 136 heures (4h/semaine sur 34 semaines)

Saison 2020-21

Montant : 2 287,52€

Cette convention est un renouvellement.

*MAD validée à l'unanimité.*

### ○ **Gestion mutualisée avec les clubs professionnels**

Cette collaboration historique entre le Pôle Espoir Masculin et les clubs professionnels de Nîmes et Montpellier a permis de structurer le haut niveau en faisant appel à des techniciens et professionnels et de valoriser une collaboration avec les CTS responsable de site. Sur le site de Toulouse, la collaboration est également présente, par contre, d'autres choix de gestion avaient été faits par une maîtrise directe de l'emploi par la Ligue.

### **Montpellier Handball**

Détail des prestations : Gestion médicale (Coordination médicale + interventions médecins et kinés) ; préparation physique, entraînement Gardien de But, encadrement du site accession (dont les interventions sur la sélection régionale).

Montant : 27 000 €

Cette convention fait l'objet d'une réécriture pour l'olympiade et a été valorisée de 11 000 € suite à l'arrêt d'une MAD avec le Comité 34. Au regard de la crise économique du modèle économique du sport professionnel post crise sanitaire, les dirigeants du MHB et de la Ligue ont fait le choix d'aller plus loin dans leur partenariat permettant au club professionnel de conserver un technicien formé au club. P. TEYSSIER accompagnera la montée en compétence de T. VAQUERIN et une évaluation sera réalisée en fin de saison sportive.

**Philippe Cros, membre du bureau du MHB, ne participe pas au vote.**

*Convention validée à l'unanimité.*

### **Usam Nîmes**

Détail des prestations : Encadrement accession ; Préparation physique et entraînement des gardiens de but.

Montant : 10 880 €

Cette convention est reconduite à l'identique à la fois sur le niveau de prestations et coût. Elle fait l'objet également d'une réécriture et la prise en compte de modalités de non-facturation en cas d'arrêt obligatoire de l'activité comme nous l'avons subi lors du premier confinement.

*Convention validée à l'unanimité.*

### ○ **Modalités transitoires avec les comités départementaux**

Dans l'attente de la rédaction des conventions d'objectifs de développement entre la ligue et les comités, certaines mesures de gestion de l'emploi entraînant la suspension de l'activité et des aides de l'État ou de la sécurité sociale doivent être prises en compte.

Ces mesures de gestion ou exceptionnelles doivent être portées à connaissance de la ligue (arrêt maladie, arrêt maternité, rupture du contrat de travail, chômage partiel, etc.). En complément, chaque année, la DADS devra être transmise.

Une déduction des aides financières régionale et fédérale sera appliquée au prorata. Les modalités pratiques feront l'objet d'un temps d'échanges avec les comités.

Lors du prochain Conseil d'Administration la première partie du versement du Pacte de Développement sera réalisée après avis du conseil du territoire.

*Modalités transitoires validées à l'unanimité.*

## **5. Fonds de relance : actualités et évolutions**

Le fonds de relance est de 78 000 €

Dépenses à ce jour : 20 024 €

Dont

Équipements sanitaires des clubs : 15 024 €

Soutien à la professionnalisation : 5 000 € (frais annexes non pris en charge par l'AFDAS)

Équipement sportif : aucune dépense

JP. CLOT précise que ce fonds vient s'additionner à d'autres mesures déjà mises en œuvre de réduction de charges sur l'affiliation offerte et la diminution d'un tiers de tous les engagements d'équipe (total de 42 000 € déjà mis en œuvre sur les facturations) portant l'aide globale à la reprise des clubs à hauteur de 120 000 €.

De plus, JP CLOT précise qu'un questionnaire sur la situation économique des clubs sera communiqué la semaine prochaine permettant d'évaluer les impacts liés à la conjoncture de la crise sanitaire pour soutenir des clubs sur cette difficulté particulière.

En parallèle :

- Réalisation d'un guide pratique des aides nationales, régionales, départementales
- Communication du guide

Après débat, les demandes suivantes seront prises en compte :

- S'assurer que les clubs identifiés aient réalisé toutes les démarches auprès de l'État et des collectivités locales
- L'avis du comité d'appartenance soit pris en compte

Il est nécessaire également de rappeler que l'enveloppe budgétaire non consommée sur l'année civile 2020 sera reportée en 2021, toute chose égale par ailleurs sur les ressources de la Ligue.

Du côté professionnel, le chef de projet sera Dylan GAZEU embauché à compter du 09/11/20. Cette mission sera une priorité.

## 6. Crise sanitaire – ajustements

- Sportif :
  - Compétitions : Intervention de F. ARCAS

État des lieux et mesures gouvernementales

- Confinement jusqu'au 1 décembre avec possible reconduction
- Toute activité sportive associative interdite sur la période
- Décision de la Ligue : suspension des entraînements et compétitions jusqu'à cette date

### Constats de la CTOC :

- Reprise des championnats à compter du we du 9/10 janvier pour permettre à tous les handballeurs une phase de ré-athlétisation.
- Difficultés sur les championnats +16 ans et -20 ans, car certaines équipes ont disputé 4 rencontres, pendant que d'autres n'en ont joué aucune
- Les championnats jeunes (-15 ans, -17 ans et -18 ans), malgré quelques matchs non joués, n'ont pas le même retard et, hormis les -17M, la 1ère phase est en matchs Allers secs.

### Propositions de la CTOC :

- Pour les championnats +16 ans, -20 ans et -17M, la CTOC propose de repenser le calendrier général, car en reprenant la compétition début janvier, la formule initialement prévue ne pourra être menée à terme.
- Pour les championnats -15 ans, -17 ans et -18 ans, la CTOC propose de modifier la planification des journées des championnats et d'adapter l'organisation des poules en 2° phase.

*L'idée est, pour tous les championnats, excepté pour l'Excellence +16M pour lesquels il pourra être envisagé de revoir la formule, de terminer la 1ère phase, et en fonction des dates restantes dans le calendrier général, d'adapter la 2ème phase au temps restant, comme annoncé dès les mois d'avril/mai.*

Cette organisation demandera des ajustements sur certaines catégories afin de proposer un championnat cohérent et qui puisse, a minima, arriver à la fin au terme de la 1ère phase.

Quels que soient les championnats, le résultat des matches déjà joués est acquis.

Avant d'ouvrir le débat, F.ARCAS et JP. MOUNIER informent que la FFHB va travailler pour une évolution de GEST'HAND urgente et prise en compte des besoins de la COC tant au niveau national que pour les ligues et comités. Sur ce sujet, il est à souligner que cette production technique est urgente et essentielle pour se doter d'un outil adapté à la situation.

### Synthèse du débat :

- 1<sup>ère</sup> hypothèse de la CTOC : les clubs retrouvent les gymnases en décembre, la compétition débutera le mois suivant en janvier. Si cela n'est possible qu'en janvier, il faudra compter autour d'un mois de reprise d'entraînement avant d'enclencher la compétition.
- Les formules de tournoi ne peuvent pas être retenues pour l'instant car le brassage d'équipes en situation de non pratique peut ouvrir un risque. Exemple pris par S. GLEIZES CERVERA, médecin et N. MYARO, également présidente de la LFH sur des situations dans le secteur professionnel. Ce n'est pas sur le terrain que les cas de contamination apparaissent mais lors de temps de vie.

- Conserver un état d'esprit de réalité, le nombre de dates disponibles sur le 1<sup>er</sup> semestre de 2021 permet à l'heure actuelle de se projeter et de terminer les premières phases en considérant que des dates seront disponibles pour une forme de fin de saison.
- L'heure n'est pas à la fatalité pour annoncer une saison blanche. Cette décision particulière et bloquante pour les accessions et relégations sera analysée en premier lieu par la fédération et par voie de conséquence sur les championnats régionaux et territoriaux. L'heure est à donner la possibilité de reprendre la compétition. Cela n'empêche pas d'imaginer des orientations particulières sur d'autres activités Bach, Hand à 4, en extérieur etc...

Les propositions transitoires sont validées.

- CMCD : Intervention de S. DAGADA

Même si la commission avait prévu une saison complexe et l'adaptation du calcul de la CMCD au prorata du nombre de matchs ; proposition de report dans l'attente de la reprogrammation de la deuxième partie de saison.

Une attente est soulevée au regard de la situation particulière : contribuer une forme de valorisation. La proposition du report de la communication sur la CMCD est validée.

- Arbitrage : Intervention de JP. DUBEDOUT

Garder le lien avec les arbitres et les acteurs.

Proposition de tests à distance ; réunion en distanciel des équipes afin d'apporter de la structuration et rechercher des optimisations des dispositifs.

L'arbitrage est touché lui aussi par cette crise :

- Difficulté de communication sur les reports de matchs entre clubs et les désignations d'arbitres
- Des jeunes arbitres clubs moins nombreux sur les stages de rentrée
- Maintien de la dynamique d'activité avec des arbitres qui ont disparu en fin de saison
- La mise en place du Parcours de Performance Fédéral de l'Arbitrage (PPFA) sera retardée.

Les préparateurs physiques de pôles et différents entraîneurs peuvent être sollicités pour l'entretien physique des arbitres pendant cette période de confinement.

- Formation : Intervention de S. BOULESTEIX

Situation actuelle : formation professionnelle et formation des bénévoles.

Continuité pédagogique : dérogation pour la partie professionnelle au défi de la réalité de terrain ; le distanciel pour les bénévoles et la formation des formateurs au numérique.

Rappel sur les modalités en cours pour terminer les sessions et certifications de la saison dernière.

Mot d'ordre : assurer et maintenir les formations en distanciel, se servir de toutes les fenêtres d'ouverture possible, pour ne pas pénaliser les acteurs de clubs qui sont dans une démarche de formation. Il faudra être réactif pour profiter des retours sur le terrain pour les passages en face en face pédagogique.

L'équipe est mobilisée, il faut communiquer aux niveaux des clubs pour leur préciser que les formations continuent et que le service formation est à leur disposition pour les tenir informés des formations en cours ou à venir.

- Financier : Intervention de C. ESCAFRE BELLEGARDE et JP. CLOT

Les licences de la saison en cours sont facturées aux clubs en début de saison en fonction des licenciés par catégorie de la saison précédente. Le paiement est échelonné par tiers. Une facture de régularisation est émise en fin de saison sur la base des licenciés réels par catégorie.

Pour prendre en considération les variations d'effectifs liées à la crise sanitaire, nous proposons la mise en œuvre des dispositions suivantes :

- Report de l'échéance du 2° tiers au 31/12/2020
- Report de l'échéance du 3° tiers au 28/02/2021
- Émission d'un avoir au 30/11/2020, permettant un ajustement sur la base des licenciés au 2/11/2020. Cet avoir sera imputé par moitié sur le 2°, et par moitié sur le 3° tiers.
- Deux factures de régularisation, sur la base du nombre réel de licenciés seront émises au 31/03/2021 et au 30/06/2021 (échéance à 30 jours).

Pour les clubs dont le nombre de licenciés au 2/11/2020 est inférieur à 33% de l'effectif afin de saison dernière :

- Un avoir global de l'appel initial sera émis
- La nouvelle facture sera étalée en 3 tiers : à réception, au 31/12/2020, au 28/02/2020
- Si le premier tiers a été réglé, l'excédent sera remboursé.
- Deux factures de régularisation, sur la base du nombre réel de licenciés seront émises au 31/03/2021 et au 30/06/2021 (échéance à 30 jours).

Principe proposé par le service financier validé.

Les comités seront informés sur leurs clubs étant en difficulté de paiement du 1<sup>er</sup> tiers afin de les soutenir.

## **7. Politiques publiques : préparer l'après.**

Intervention de Michel Huc : Présentation du contexte, du format de la démarche et des nouvelles orientations à venir.

Trois étapes proposées

- Composition comité pilotage
- Diagnostic des politiques publiques
- Création d'un réseau de partenaires et d'acteurs

Cf. annexe 2

## 8. Informations diverses

Recrutement à la ligue d'un apprenti sur la communication : Rayane ERRAMDANI, arrivée le 16 novembre.

Prochain C.A prévu le 12 ou 19 Décembre (consultation à venir pour le choix de la date)

JP. MOUNIER annonce la première réunion de travail TQO : le 17 novembre en visioconférence.

Fin des travaux à 12h35

**Michaël BOUTINES**



**Président**

**Thierry BROUSSES**



**Secrétaire Général**

**Annexe 1**

**PV AG électorale – 19 septembre 2020**

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective ligue Occitanie

19 septembre 2020 - Carcassonne

### Clubs présents :

Comité 09 : HBC PAMIER; SAINT GIRONS HANDBALL COUSERANS; HBC DES VALLEES D'AX.

Comité 11 : HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS; ENTENTE FOYERS TREBES BADENS HANDBALL; AS FABREZANAISE; ASSOCIATION SPORTIVE PUICHERIC HB; NARBONNE HANDBALL; FJEP CASTELNAUDARY SECTION HANDBALL; HBC LIMOUXIN; MINERVOIS HANDBALL CLUB; AS BRAM HANDBALL; HANDBALL AVENIR COUZANAIS; HANDBALL CLUB BARBAIRA-ALARIC; PALAJA PASSION HANDBALL; HANDBALL CLUB SIGEANAIS.

Comité 12 : ROC AVEYRON HANDBALL; ENTENTE SOM HBC MILLAU; SAINT AFFRIQUE HANDBALL; HANDBALL CLUB ESPALION; HAND 2000.

Comité 30 : HANDBALL CLUB ROQUEMAUROIS; HANDBALL EN PAYS VIGANAIS; SPORTING CLUB DE LA VAUNAGE; HBC ARAMON; H BAGNOLS GARD RHODANIEN; CLUB SPORTIF CHEMINOT NIMES HANDBALL; HANDBALL CLUB GRAULEN.

Comité 31 : FENIX TOULOUSE HANDBALL; BEAUZELLE HANDBALL; AS L'UNION HANDBALL; HBC VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS; HANDBALL CLUB SAINT JEAN; CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HANDBALL; HBC PINS JUSTARET VILLATE; BLAGNAC SPORTING CLUB; CLUB INTER COMMUNAL ESCALQUENS LABEGE 31; PECHBONNIEU COTEAUX HANDBALL; TOURNEFEUILLE HANDBALL; SAINT-JORY HANDBALL; MERVILLE HANDBALL CLUB; UNION SPORTIVE COLOMIERS HANDBALL; HBC REVEL; COMMINGES HANDBALL; FLOURENS HANDBALL CLUB.

Comité 32 : HANDBALL CLUB L'ISLE JOURDAIN; CONDOM HANDBALL CLUB; HANDBALL CLUB LOMBEZ SAMATAN; LOMAGNE HANDBALL.

Comité 34 : MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB HANDBALL; ATHLETIC CLUB LODEVOIS HANDBALL; MONTPELLIER HANDBALL; JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL; FRONTIGNAN THAU HANDBALL; HANDBALL CLUB LUNEL-MARSILLARGUES; AGDE HANDBALL; HANDBALL CLUB DE TEYRAN; HBC CAPESTANG; PRADES LE LEZ HANDBALL; MONTPELLIER CHAMBERTE HANDBALL; BEDARIEUX HANDBALL; LA CADOULE HANDBALL; VILLENEUVE HANDBALL; HANDBALL FEMININ MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE.

Comité 46 : STADE CADURCIEN HANDBALL; HANDBALL FIGEAC; JEUNESSE SPORTIVE GRAMATOISE HANDBALL; UNION SPORTIVE SOUILLAC HANDBALL.

Comité 48 : MENDE GEVAUDAN CLUB HANDBALL.

Comité 65 : US RABASTENS DE BIGORRE; PAYS DES NESTES HANDBALL; ENTENTE SOUES LOUEY JUILLAN BARBAZAN TARBES.

Comité 66 : HANDBALL CLUB THUIR; HBC RIVESALTES; PERPIGNAN ROUSSILLON HANDBALL; ARGELES HANDBALL CLUB; CABESTANY OC HANDBALL; SALEILLES GENERATION HANDBALL.

Comité 81 : VALLEE DU THORE HANDBALL CLUB; HANDBALL CLUB PUYLAURENS; OUEST TARN HANDBALL.

Comité 82 : US MONTAUBAN HANDBALL; HANDBALL VALENCIEN DES DEUX RIVES; HBC MONTECHOIS; MASCAGNE QUERCYNOISE HB.

#### **Clubs ayant donnés procuration :**

Comité 11 : MJC COURSAN HANDBALL

Comité 12 : RIGNAC DOURDOU VALLON AVEYRON HB; CLUB HANDBALL SEVERAGAIS; LEVEZOU SEGALA HANDBALL.

Comité 30 : USAM NIMES GARD; UNION HANDBALL TARASCON BEAUCAIRE; ASS OCCITANE GARDONNENQUE

Comité 31 : SUD TOULOUSAIN HANDBALL; US AUCAMVILLE HB; HANDBALL CLUB QUINT-FONSEGRIVES.

Comité 32 : LIONS AUCH HANDBALL; COTEAUX DE GASCOGNE HANDBALL.

Comité 34 : RACING CLUB MONTAGNACOIS HANDBALL; ASC BEZIERS HB; HANDBALL CAZOULS - MARAUSSAN; GIGEAN THAU HANDBALL.

Comité 46 : SPORTING CLUB GOURDON HANDBALL.

Comité 65 : HANDBALL CLUB LOURDAIS.

Comité 66 : BANYULS HANDBALL; HANDBALL CLUB SOLERIEN; HANDBALL CLUB LAURENTIN.

Comité 81 : HANDBALL CLUB ALBIGEOIS; HBC SAINT SULPICE 81.

#### **Clubs absents :**

Comité 09 : HANDBALL CLUB LAVELANET PAYS D'OLMES; HANDBALL DES VALLEES ARIZE-LEZE; CHB MAZERIEN BASSE-ARIEGE; MONTGAILHARD HANDBALL 09.

Comité 11 : HANDBALL CLUB LOISIR PENNAUTIER.

Comité 12 : HANDBALL CLUB VILLEFRANCHE ROUERGUE; BELMONT OLYMPIQUE HANDBALL CLUB; SPORTS LOISIRS EN ARGENCE - HANDBALL.

Comité 30 : ASSOCIATION SPORTIVE SAINT AMBROISIENNE; ALES MINES HB; CERCLE OLYMPIQUE SPIRIPONTAIN; BOUILLARGUES HANDBALL NIMES METROPOLE; CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS; HANDBALL CLUB SAINT GILLES; CLUB HANDBALL VAUVERDOIS; HBC SOMMIEROIS; C.O. BELLEGARDE SECTION HB; CIGALOIS HANDBALL CLUB; COSTIERE HANDBALL; SPORTING CLUB

#### LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Siège social Auzeville-Tolosane  
Opus Verde - Bâtiment F - 2<sup>ème</sup> étage  
46 route de Narbonne - 31320 Auzeville-Tolosane - T. +33 (0)9 70 40 19 40

Etablissement de Montpellier  
Maison Régionale des Sports - CS 37093  
1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 2 - T. +33 (0)4 67 82 16 70

HANDBALL; ANDUZE HANDBALL CLUB; GENERATIONS FUTURES HANDBALL NIMES; REMOULINS SPORT HANDBALL; HBC LES HANDIABLES; HANDBALL ALASC LEDIGNAN; ALES CEVENNES HANDBALL; UNION HANDBALL BAGNO LAISE; UNION HANDBALL LAUDUN-L'ARDOISE; VERGEZE HANDBALL; GARONS HANDBALL.

Comité 31: ENTENTE TUC BALMA HANDBALL; TOULOUSE ELECTROGAZ CLUB; HANDBALL CLUB MURET; BRUGUIERES OCCITAN CLUB 31 HANDBALL; HANDBALL CLUB ROQUES SUR GARONNE; HANDBALL CLUB LA SALVETAT; TOULOUSE FEMININ HANDBALL; ALTEN HANDBALL; BESSIERES HANDBALL; RIEUX HANDBALL VOLVESTRE; FRONTON HBC; HANDBALL PAYS DE LUCHON; AS I BP HANDBALL; AIRBUS STAFF ASSOCIATION; ASC-CNES-CST (CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE) SECT.HB; FONTENILLES HANDBALL CLUB; ASSOCIATION SIGFOX OEUVRES SOCIALES.

Comité 32: HBC MASSYLVAIN; UNION ATHLETIQUE VICOISE HANDBALL; BASTIDES HANDBALL; MIRANDE MIELAN ASTARAC HANDBALL.

Comité 34: LATTES HANDBALL; HANDBALL BALARUC; HBC CLERMONT SALAGOU; HANDBALL CLUB LUNEL-MARSILLARGUES; HANDBALL CLUB GRABELLOIS; JUVIGNAC HANDBALL; PIGNAN FABREGUES COURNON HANDBALL ; A.S. ET CORPO. UNIVERSITE MONTPELLIER HAND; SAINT MATHIEU DE TREVIERES HANDBALL; GIGNAC HANDBALL; PAULHAN HANDBALL CLUB; MONTARNAUD HANDBALL CLUB; HANDBALL'OR LANSARGUES; HANDBALL EN PAYS DE LA SOIE; HANDBALL CLUB SERIGNAN; HANDBALL BAILLARGUES.

Comité 46: HANDBALL CLUB SAINT-CEREEN; HANDBALL CLUB PRAYSSAC PUY L'EVEQUE; HANDBALL CLUB CAJARCOIS.

Comité 48: HBC CANOURGUAIS VALLEE DU LOT.

Comité 65: STADE BAGNERAIS HANDBALL; HANDBALL DU PAYS DE TRIE; TOURNAY HANDBALL ARROS ET COTEAUX; TARBES PYRENEES HANDBALL; ASC AUREILHAN HANDBALL; POUYASTRUC HANDBALL FEMININ; HANDBALL CLUB ARGELESIEN.

Comité 66: PEZILLA HANDBALL CLUB.

Comité 81: CASTRES HANDBALL; UNION SPORTIVE CARMAUX-VERS HANDBALL; UNION SPORTIVE CORDAISE HANDBALL; HANDBALL CLUB GRAULHETOIS; HANDBALL CLUB DE LAVAU; HANDBALL CLUB PUYLAURENS; MARSSATTACK HANDBALL CLUB.

Comité 82: TERRES DES CONFLUENCES HANDBALL; HB QUERCY CAUSSADAIS; HANDBALL TERRASSES ET VALLEE 82; MASCAGNE QUERCYNOISE HB

Le quorum étant atteint avec 102 clubs présents représentant 604 voix sur un total de 977 voix pour 195 clubs établis sur le territoire Occitanie, l'assemblée générale électorale est ouverte à 10h35.

1. Discours de bienvenue par M. Julien OUDANE Président du HBC Carcassonne qui exprime sa joie d'accueillir l'Assemblée Générale Elective de la ligue Occitanie et souligne la confiance de la Ligue pour cette organisation particulière et souligne la qualité de l'engagement des bénévoles du club. Il remercie également la municipalité de Carcassonne qui a été très réactive pour mettre à disposition cette installation à la disposition de la Ligue.  
Discours de bienvenue par M. Cédric LETUVE Président du Comité de l'Aude est ravi d'accueillir l'Assemblée Générale Elective de la ligue Occitanie et remercie le club de Carcassonne pour l'accueil et organisation de haute qualité.  
Introduction de Michaël BOUTINES, Président de la Ligue, salue la participation directe des clubs jusqu'à Carcassonne et remercie par l'intermédiaire de M. Julien OUDANE, la municipalité et l'équipe de bénévoles qui réalisent cette opération d'accueil d'une Assemblée Générale dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Heureux également de retrouver M. Cédric LETUVE, nouveau Président du comité de l'Aude, un acteur essentiel à la renaissance pleine et active de cette instance. Enfin, il salue la présence de M. Alain JOURDAN, Vice-Président de la FFHB, qui assurera à la fois la représentation fédérale et celle de la commission de surveillance des opérations électorales, fonction qu'il a partagé avec M. Claude PERRUCHET, Président de la commission des Statuts et de la Réglementation à la FFHB.
2. Les clubs sont sollicités pour l'utilisation du vote par boîtier électronique. Les clubs valident le principe à l'unanimité.
3. Michaël BOUTINES, tête de liste, présente, avec les commentaires et précisions nécessaires, « Le Handball et l'Occitanie en commun », unique liste pour cette élection. L'occasion également que les candidats et les candidates se présentent individuellement à l'assemblée des clubs.
4. Michaël BOUTINES, en qualité de président de la séance fait procéder aux différents votes, dans le respect des statuts, en présence de M. Alain JOURDAN, président de la commission de surveillance des opérations électorales.
5. Proclamation des résultats à l'assemblée :

Exprimées : 575 voix

Abstention : 19 voix

Blanc : 7

**Liste :**

Liste « Le Handball et l'Occitanie en commun »

Pour : 575 voix

**Liste « Le handball et l'Occitanie en commun » élue à 95,67 %**

**Collège des « comités départementaux »**

Exprimées : 582 voix

Abstention : 19 voix

Nul : 0 voix

ESCOURROU Alain

486 voix Pour

TUXAGUES Christian

460 voix Pour

SOLASSOL Damien

447 voix Pour

**Sont élus au Conseil d'Administration :** M. ESCOURROU Alain ; TUXAGUES Christian ; SOLASSOL Damien.

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Siège social Auzeville-Tolosane  
Opus Verde - Bâtiment F - 2<sup>ème</sup> étage

Etablissement de Montpellier  
Maison Régionale des Sports - CS 37093

46 route de Narbonne - 31320 Auzeville-Tolosane - T. +33 (0)9 70 40 19 40

1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 2 - T. +33 (0)4 67 82 16 70

6100000@ffhandball.net - [www.occitanie-handball.fr](http://www.occitanie-handball.fr)

### **Collège « Jeunes Dirigeants »**

Exprimées : 510 voix  
GARNIER Adrien

Abstention : 91 voix  
510 voix Pour

Nul : 0 voix

### **Est élu au conseil d'administration :**

Monsieur GARNIER Adrien

### **Collège des « Présidents de club »**

Exprimées : 582 voix  
BESNIER Sylvie  
RABOT Pascal

Abstention : 19 voix  
524 voix Pour  
493 voix Pour

Nul : 0 voix

### **Sont élus au conseil d'administration :**

Madame BESNIER Sylvie et Monsieur RABOT Pascal

Les postes restant à pourvoir dans les collèges des comités départementaux et jeunes dirigeants le seront à la prochaine assemblée générale ordinaire, après appel à candidatures.

#### 6. Réunion du Conseil d'Administration

Election à l'unanimité de Michaël BOUTINES en qualité de Président de la Ligue.

Proposition du binôme au collège des territoires pour l'élection du prochain Conseil d'Administration de la FFHB: ESCAFRE BELLEGARDE Céline et ARCAS Fabrice

Vote à l'unanimité

#### 7. Proposition du Conseil d'Administration de la Ligue Occitanie Handball des candidats au Conseil d'Administration de la FFHB :

Mme ESCAFRE BELLEGARDE Céline  
M. ARCAS Fabrice

Les candidats au Conseil d'Administration de la FFHB sur le collège des territoires sont désignés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

#### 8. Présentation des dispositifs de reprise et de rentrée sportive - Sophie GLEIZES CERVERA (Médecin de Ligue) et Fabrice ARCAS (Président de la commission territoriale d'organisation des compétitions) et échanges avec les clubs.

#### 9. Discours de clôture de l'Assemblée Générale par M. Patrice CANAYER, Manager Général du MHB, et M. Alain JOURDAN, Vice-Président de la FFHB.

Fin de l'Assemblée Générale électorale à 12h45.

## **Annexe 2**

### **Présentation Mission politiques publiques**

## Contexte

### 1) Les clubs se situent pour la plupart dans :

Une forme d'accueil tournée principalement vers la notion de compétition qu'elles soient jeune ou adulte ou de loisir.

### 2) De plus en plus les collectivités autant que le ministère des sports souhaitent orienter le sport comme outil au service de différentes politiques publiques :

Emploi, formation, santé, Éducation, citoyenneté, socialisation, handicap, féminisation mieux vivre ensemble...

### Ils doivent se saisir de ces dimensions socio-éducatives et structurelles pour :

Devenir un "CLUB DE DEMAIN"

Etre un acteur "SOCIOSPORTIF" dans leur périmètre local.

2

## Contexte (suite)

**Le handball n'échappe pas à ces nouvelles orientations :**

**Nous avons tous les outils pour répondre à ces diverses sollicitations :**

### Des pratiques :

Baby hand, premier pas.

Handfit, loisir.

Handensemble.

Hand à 4, Hand2rue.

Beach hand, Sandball....

### Des Ressources :

Les clubs, les comités la ligue, la fédération, les bénévoles, les salariés...

### La question est :

Comment accompagner les clubs et les comités à percevoir l'importance de s'insérer dans ces sollicitations :

Qui vont se faire croissantes et donc vont devenir essentielles pour la pérennité de nos structures.

La compétition comme nous la connaissons restera dans notre l'ADN.

3

## Périmètre :

### Les partenaires :

L'État et ses services déconcentrés :  
Éducation Nationale (Éducation, Jeunesse et sport),  
Santé, Justice, Défense, Police...

Les collectivités territoriales :  
Région, Département, EPCI, Communes.

### Les acteurs :

La ligue, les comités, les clubs, les licenciés.  
Salariés, dirigeants et bénévoles des clubs.

4

## Propositions de mise en œuvre

### Trois étapes :

**1<sup>ère</sup> Étape : Mise en place du comité de pilotage, groupe projet et diagnostics :**

#### **A) Composition du comité de pilotage :**

Des Salariés :

Ligue : Sébastien Drevet, Hamid Fathi.

Comités :

Clubs :

Des Bénévoles :

Ligue : Michel Huc et un membre du CA

Comité :

Clubs :

#### **B) Diagnostic des politiques publiques :**

L'Europe, l'État, La Région, des Départements, des Villes.

Des « Bonnes pratiques » Handball qui y sont liées.

Recensement et valorisation des bonnes pratiques, (fiches Clubs).

5

## Propositions de mise en œuvre

### 1<sup>ère</sup> Étape (suite)

#### C) Création d'un réseau de partenaires et d'acteurs.

Enquête Emploi : Comités / clubs  
 Typologie de l'emploi (CDD, apprenti, CDI, ADS, Administratif, Technicien...)  
 Implication du salarié sur les politiques publiques : (Enfance jeunesse, Santé, Vie de la cité... )  
 Identification des besoins (formation continue, matériels, accompagnement...).

6

## Propositions de mise en œuvre

### 2<sup>ème</sup> Étape : Comité de pilotage fera :

#### **A) Une proposition d'une politique d'accompagnement des clubs :**

Appel à projet, fiche projet, semaine à thème, forum, café du dirigeant, ...

#### **B) Une hiérarchisation des actions à mener.**

Définition des objectifs et des critères d'évaluation chiffrables et facile à analyser.  
 Validation des propositions par le bureau et le CA de la ligue.

#### **C) Une proposition de définition et dévolution des moyens.**

7

## Propositions de mise en œuvre

### 3<sup>ème</sup> Étape :

**Groupes de travail Thématiques, avec l'association de personnes ressources en fonction des projets.**

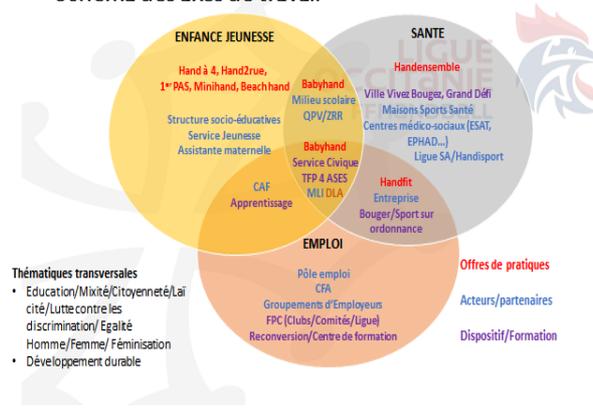
#### **A) Mettrons en œuvre des actions.**

#### **B) Fourniront : des évaluations, du Reporting, des Compte rendus.**

- Les salariés à leurs employeurs ou managers.
- Les bénévoles à leurs présidents et à leurs instances.
- Les groupes de travail au comité de pilotage.
- Le pilote au président, au bureau, au CA et à l'assemblée générale de la ligue.

8

## Schéma des axes de travail



9